

M A I R I E

6 & 8

ARRONDISSEMENTS
M A R S E I L L E

Marseille, le 23 mai 2022

Monsieur Roland GIBERTI
Président du Conseil de Territoire
Marseille Provence
BP 48014
13567 MARSEILLE Cedex 02

LE MAIRE

N/REF. : PB/GR/LC
N° 17414/22/05/0026
OBJET : Apaisement de la rue Breteuil

Monsieur le Président,

Dans le cadre de la programmation voirie 2022, conformément à nos échanges tout au long des années 2020 et 2021, l'apaisement de la rue Breteuil est inscrit au titre des grosses réparations et aménagements sécuritaires.

A la suite de la présentation des premières esquisses par vos équipes, nous avons pris soin de consulter les habitants et les commerçants pour connaître leurs retours sur les différents projets proposés.

Tout d'abord, je souhaitais remercier la qualité du travail mené et la disponibilité de vos équipes dans le cadre de cette consultation.

J'ai l'honneur de vous informer que le projet retenu est celui qui consiste à créer, dans la rue Breteuil, un double sens cyclable en remplacement d'une voie actuelle sur les deux voies roulantes actuellement existantes.

Nous espérons pouvoir mener le plus rapidement possible, dès cet été, ces aménagements, avec comme priorité l'apaisement de l'école Breteuil, de préférence durant les vacances scolaires.

En effet, nous espérons également dans la foulée l'apaisement de cet axe majeur de notre 6^e arrondissement et de la ville de Marseille.

En vous souhaitant une bonne réception de la présente,

Nous vous prions, Monsieur le Président, de bien vouloir agréer nos salutations distinguées.

Anne MEILHAC

*Adjointe au Maire des 6^e et 8^e arrondissements
Déléguée aux Mobilités, à la Voirie,
aux Espaces Verts et à la Transformation
de l'Espace public
Conseillère Métropolitaine*



Pierre BENAROCHE

*Maire des 6^e et 8^e arrondissements
Conseiller Municipal*

